



## Questionnaire à destination des candidat·e·s à l'élection présidentielle 2022

**Mars 2022**

Alors que la communauté scientifique et 71% des Français·e·s redoutent l'émergence de nouvelles pandémies semblables à celle du Covid-19 dans les années à venir, les candidat·e·s ne peuvent faire l'impasse d'un programme ambitieux sur les enjeux mondiaux de santé. S'il y a bien une chose que la pandémie de Covid-19 nous a rappelé, c'est que tant que nous n'avons pas des solutions internationales et solidaires en matière de santé, les menaces sanitaires persisteront.

Afin que le monde soit mieux préparé pour prévenir et répondre aux pandémies actuelles et futures, il est urgent de :

- Renforcer la solidarité internationale en santé.
- Garantir l'accès universel et abordable aux produits de santé.

*Retrouvez les constats et les recommandations du Collectif santé mondiale dans notre **Programme pour la santé mondiale**.*

A l'approche du premier tour de l'élection présidentielle, nos 9 organisations du Collectif Santé Mondiale appellent les candidat·e·s à présenter leurs engagements sur 10 enjeux majeurs pour la santé mondiale, afin de sortir de la pandémie actuelle et assurer, partout, le droit à la santé.

Vous avez jusqu'au **14 mars** pour préciser vos solutions et nous retourner le questionnaire à [hruel@ghadvocates.org](mailto:hruel@ghadvocates.org). Vos engagements et vos mesures seront ensuite analysés et publiés sur le site **Santé Mondiale 2022**.

**CHÈRES CANDIDATES, CHERS CANDIDATS,**

**QUEL EST VOTRE PROGRAMME POUR LA SANTÉ MONDIALE ?**

**Nous vous adressons 10 questions incontournables sur le sujet**

## QUI SOMMES-NOUS ?

Le Collectif Santé Mondiale est un collectif de onze associations engagées en faveur de la solidarité internationale et la réalisation du droit à la santé partout dans le monde. Depuis 2015, nous avons décidé d'unir nos efforts pour promouvoir et défendre le financement de la santé mondiale de la France, parce que partout dans le monde, des millions de femmes, d'hommes et d'enfants n'ont pas accès aux soins dont elles et ils ont besoin.

## I - Renforcer la solidarité en matière de santé

1. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande aux États d'investir 0,1% de leur revenu national brut (RNB) dans l'aide extérieure en santé. Toutefois, et malgré les investissements supplémentaires liés à la pandémie, la France reste encore loin de cet objectif. En 2019, cette aide représentait à peine 0,03% du RNB. Dans le but de mettre fin aux pandémies et d'œuvrer à l'atteinte de la couverture maladie universelle, **vous engagez-vous à atteindre la cible de 0,1% du RNB alloué à l'aide publique au développement en santé ?**

- Oui, je m'y engage.  
 Non, je ne m'y engage pas.

### Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ? A quelle échéance ?

Je veux recentrer l'aide au développement actuelle en réorientant notre coopération vers nos priorités, en particulier l'Afrique subsaharienne. Dans ce cadre, l'accroissement de la part des financements consacrés à la santé, et notamment la santé des femmes et des enfants, mais aussi la sécurité sanitaire internationale, et le renforcement des systèmes de santé, sont les priorités pour les années à venir.

Je m'engage à ce que nous nous inscrivions sur une trajectoire de 0,1 % du RNB alloué à l'APD en santé. Cela doit aller de pair avec la remise en ordre de nos finances publiques, qui sont dans une situation dramatique en raison de l'incurie des dernières années. Je veux que nous apprenions à dépenser moins et à dépenser plus efficacement, sur de véritables priorités. La santé en fait partie, à l'intérieur de nos frontières comme dans le cadre de notre aide au développement. S'il en était besoin, la pandémie de la Covid 19 a démontré à quel point ces sujets sont liés.

2. Pour faire face à de nouveaux besoins, la France dispose d'outils efficaces pour lever davantage de financements en faveur de la solidarité internationale et de la santé, comme la taxe sur les transactions financières (TTF), entrée en vigueur en 2012. Cette taxe vise à faire contribuer les bénéficiaires de la mondialisation à la lutte contre les inégalités mondiales et à la défense des biens publics mondiaux. Pourtant, seule une fraction de plus en plus réduite des recettes de la TTF sert cet objectif. En 2020, en pleine pandémie de COVID-19 et alors que les recettes ont augmenté de plus de 200 millions d'euros, seulement 28% ont été affectés à la solidarité internationale. **Comptez-vous mettre davantage le secteur financier à contribution au profit de celles et ceux qui en ont le plus besoin, en affectant davantage des ressources issues de la TTF en faveur des biens publics mondiaux, en particulier la santé ?**

- Oui, je m'y engage.  
 Non, je ne m'y engage pas.

### Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?

Compte tenu de la priorité que représente la santé comme l'a montré la crise catastrophique de la COVID-19, il me paraît indispensable que la part de la taxe sur les transactions financières affectée à la santé et à la solidarité internationale soit accrue. Ce faisant, nous reviendrions d'ailleurs à l'ambition initiale de cette taxe.

3. Depuis sa création il y a 20 ans, à l'initiative notamment de la France, le Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme a permis de sauver 44 millions de vies. La France reconnaît l'efficacité de ce mécanisme et y a progressivement augmenté son soutien. Elle en est aujourd'hui le deuxième bailleur historique. Or les progrès réalisés dans la lutte contre ces pandémies ont été mis à mal par le Covid-19. Pour la première fois depuis 20 ans, les indicateurs de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme ont reculé. En 2020, les dépistages de ces maladies ont diminué de 22% pour le VIH, de 18% pour la tuberculose et de 4,3% pour le paludisme par rapport à 2019. Le Fonds mondial estime que 18 milliards de dollars sont nécessaires pour contrer les effets de la crise du Covid-19 sur ces maladies. **Comptez-vous augmenter la contribution française à ce Fonds et participer à l'objectif global de 18 milliards de dollars pour contrer les effets de la crise du Covid-19 sur ces maladies ?**

Oui, je m'y engage.

Non, je ne m'y engage pas.

### Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?

Le Fonds Mondial, qui a été créé à l'initiative de Jacques Chirac, a permis de sauver des millions de vies au cours des vingt dernières années. La France fera en sorte, si je suis élue, que la prochaine conférence de reconstitution soit un succès à la hauteur des besoins, qui sont plus importants que jamais. Cela passe par la poursuite de la contribution majeure de la France au financement du Fonds mondial mais aussi par la mobilisation, avec notre aide, des autres bailleurs qui sont indispensables à l'atteinte de l'objectif global de 18 milliards de dollars.

4. Les femmes ont été en première ligne de la réponse à la crise du Covid-19, et particulièrement affectées par ses conséquences tant sanitaires, sociales qu'économiques. Alors qu'ils sont fondamentaux pour atteindre l'Objectif de développement durable "santé et bien-être", les services de base en santé sexuelle et reproductive, notamment en matière d'accès à l'avortement, ont été gravement impactés et réduits par la pandémie. Ce sont ainsi plus de 12 millions de femmes qui n'ont pas pu accéder à des moyens contraceptifs dans le monde, conduisant à 1,4 million de grossesses non désirées en 2020. **Comptez-vous adopter et promouvoir une approche féministe en santé mondiale afin d'adresser les vulnérabilités et les besoins en santé spécifiques aux femmes et aux filles, notamment les droits et santé sexuels et reproductifs ?**

Oui, je m'y engage.

Non, je ne m'y engage pas.

#### Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?

La santé des femmes et des filles sera une priorité de ma présidence, en matière de politique de développement comme au plan intérieur. L'accent sera mis, au plan bilatéral, sur les droits et la santé sexuels et reproductifs dans les financements et les programmes de l'AFD et du ministère des Affaires étrangères. Et la diplomatie française sera mobilisée pour que les agences des Nations-Unies, mais aussi la Banque mondiale et les banques régionales de développement, soient davantage engagées encore vis-à-vis de cette grande priorité.

5. La pandémie nous a rappelé que nous avons besoin, d'une part, de systèmes de santé publique résilients, reposant sur des infrastructures bien équipées et du personnel formé et protégé en cas de crise, et d'autre part, de systèmes de santé communautaire reconnus, politiquement et économiquement encouragés. Cette complémentarité est la seule à pouvoir assurer une continuité des services et un accès aux soins pour toutes et tous. **Comptez-vous soutenir durablement le renforcement des systèmes de santé publique et communautaire à l'international, tout en protégeant un accès équitable aux soins ?**

Oui, je m'y engage.

Non, je ne m'y engage pas.

#### Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?

Le renforcement des systèmes de santé dans les pays les moins avancés et les pays à revenu intermédiaire est plus nécessaire que jamais. C'est l'une des grandes leçons de l'épidémie de Covid-19 au cours des deux dernières années. Nous ne pouvons plus nous permettre que tant de pays du Sud aient des systèmes de santé dysfonctionnels, car cela menace des millions de vie dans ces pays, mais également au Nord. Il s'agit d'une exigence morale autant que sanitaire et de sécurité.

6. La pandémie de Covid-19 a mis en lumière les enjeux de dépendance sanitaire, notamment en Afrique, le continent important 94% des médicaments et 99% des vaccins administrés. L'Union africaine a lancé un programme pour renforcer les capacités de production africaines de produits de santé et encourager le transfert de technologies sanitaires et de savoir-faire vers le continent. **Comptez-vous appuyer les partenaires africains dans leur agenda pour la souveraineté sanitaire ?**

- Oui, je m'y engage.  
 Non, je ne m'y engage pas.

**Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?**

Les pays africains doivent pouvoir disposer, comme nous, de capacités de production chez eux. J'encouragerai les projets et les initiatives visant à les y aider.

## **II - Garantir l'accès aux médicaments et aux soins pour toutes et tous**

7. Les industries pharmaceutiques bénéficient d'un soutien important des acteurs publics pour la recherche et le développement (R&D) de produits de santé, sans aucune contrepartie et dans la plus grande opacité. Ces industries fixent leurs priorités de R&D selon ce qui leur sera profitable, ce qui ne répond pas nécessairement aux besoins de la société et des patient-e-s. Elles justifient les prix élevés pratiqués à cause du coût de la R&D, sans que l'on puisse connaître ce qui a été vraiment investi sur leurs fonds propres ou via l'investissement public. **Conditionnerez-vous les investissements publics pour la R&D au secteur pharmaceutique à des critères de redevabilité, d'accès et de transparence afin de garantir qu'ils soient utilisés à bon escient et aboutissent à des innovations sanitaires abordables et adaptées aux besoins ?**

- Oui, je m'y engage.  
 Non, je ne m'y engage pas.

**Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?**

Je crois davantage, de façon pragmatique, aux incitations, aux partenariats et aux contrôles, plutôt qu'aux conditionnalités, en tout cas exprimées de la façon que vous décrivez. Ceci étant dit, il est indispensable que les industriels de la santé fassent davantage d'efforts en faveur de la transparence sur les essais cliniques, sur les investissements et sur les prix qu'ils n'en font aujourd'hui. Il est également tout à fait prioritaire qu'ils développent leurs programmes d'accès aux médicaments dans les pays du Sud, en particulier les pays les moins avancés. Je crois aussi à la nécessité du renforcement des politiques publiques pour encourager la recherche dans des domaines a priori moins profitables, mais qui ont un intérêt avéré pour la santé publique.

8. Le prix des traitements est un enjeu majeur pour l'accès de toutes et tous à la santé. La pandémie de Covid-19 a mis en lumière l'opacité des prix des produits pharmaceutiques. Aujourd'hui, 69% des Français·e·s estiment que le gouvernement devrait forcer les entreprises pharmaceutiques à rendre publics les prix des vaccins contre le Covid-19. Les États ont tout intérêt à exiger la transparence du secteur tout au long de la chaîne des produits de santé, pour garantir la soutenabilité des systèmes de santé et l'accès de leurs citoyen·ne·s aux produits de santé. C'est pourquoi, la France, au sein de l'Assemblée mondiale de la santé de l'OMS, a adopté en 2019 la résolution WHA72.8 qui appelle à une meilleure transparence sur de multiples aspects du marché, notamment les prix, la situation des brevets, les résultats des essais cliniques, les marges et les coûts de la R&D. **Traduiriez-vous en droit national la résolution 72.8 de l'OMS afin de garantir la transparence du marché pharmaceutique ?**

Oui, je m'y engage.

Non, je ne m'y engage pas.

#### Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?

La transparence sur les résultats des essais cliniques, les prix des médicaments et la R&D notamment permet d'avoir des marchés pharmaceutiques qui fonctionnent mieux, au service des patients et de la santé publique.

9. Tant que chaque État ne sera pas dans la capacité de prévenir, vacciner, soigner sa population contre le Covid-19, nous risquons chaque jour l'apparition de nouveaux variants plus résistants et de nouvelles vagues épidémiques. Les inégalités d'accès aux contre-mesures médicales sont en grande partie dues aux droits de propriété intellectuelle sur les vaccins qui bloquent la diversification de la production sur toute la planète. Pour permettre une production à plus grande échelle des vaccins contre le Covid-19, une dérogation temporaire de dispositions de l'accord sur les ADPIC est nécessaire. **Comptez-vous promouvoir la levée temporaire des brevets sur les vaccins contre le Covid-19 et une évolution des règles en matière de propriété intellectuelle sur les produits de santé ?**

Oui, je m'y engage.

Non, je ne m'y engage pas.

#### Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?

L'épidémie de Covid-19 a montré l'étendue des risques pour l'homme liés à une pandémie et la capacité qu'ont les vaccins, et les médicaments, à protéger la santé. Dans la mesure où cela s'avère proportionné, efficace et nécessaire, il faudra prévoir des dérogations temporaires et circonscrites aux règles protectrices des brevets et aux règles en matière de protection intellectuelle.

10. Les limites du règlement sanitaire international actuel, son absence de portée contraignante et l'incapacité pour l'OMS de faire respecter ses recommandations ont conduit à la catastrophe que l'on sait, et à une iniquité d'accès aux outils de lutte contre le Covid-19 aussi criante que persistante. En réaction, plusieurs initiatives s'annoncent pour réformer les règles actuelles, placer la santé au-dessus des lois du marché et renforcer le multilatéralisme, en donnant plus de moyens à l'OMS ou encore en adoptant un traité international sur les pandémies. **Comptez-vous agir pour refonder un système international plus inclusif, efficace face aux risques sanitaires et protégeant l'accès équitable à la santé ?**

Oui, je m'y engage.

Non, je ne m'y engage pas.

**Quelles mesures prendrez-vous pour parvenir à cet objectif ?**

Je m'engage à ce que la France joue un rôle moteur au sein de la communauté internationale pour refonder un système international adapté aux menaces en matière de sécurité sanitaire et qui soit à la hauteur des enjeux d'accès à la santé des pays les plus pauvres.